

**ÉTABLISSEMENT**

SICTIAM (06)
Business Pôle 2
1047 route des Dolines -
CS70257
06905 Sophia Antipolis Cedex

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE SERVICES

Pouvoir adjudicateur / Entité adjudicatrice

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur

SICTIAM (06), Monsieur Le Président, Business Pôle 2 1047 route des Dolines - CS70257, 06905 Sophia Antipolis Cedex, FRANCE. Tel : +33 492969292. Fax : +33 492969296. E-mail : marches@sictiam.fr.

Adresse(s) internet

Adresse générale du pouvoir adjudicateur / de l'entité adjudicatrice : <http://www.sictiam.fr>
Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur / de l'entité adjudicatrice**

Syndicat mixte informatique

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Non

Description du marché

Objet du marché

PRESTATIONS DE SERVICES D'ASSURANCE POUR LES BESOINS DU SICTIAM - 2 LOTS

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

66510000

Lieu d'exécution

SICTIAM - 1047 route des Dolines - CS 70257 06905 SOPHIA-ANTIPOLIS
Code NUTS : FRL03

Caractéristiques principales

La présente consultation a pour objet des prestations de services d'assurance pour les besoins du SICTIAM - 2 lots. Le lot 1 est relatif à l'assurance contre les Cyber Risques. Le lot 2 est relatif à l'assurance de la flotte automobile du SICTIAM. Les spécifications techniques ainsi que les informations relatives aux garanties sont décrites dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) de chacun des lots.

Type de marché

Services : Autres services

Type de procédure

Procédure adaptée

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)

Le marché est simple à prix global et forfaitaire.

Le marché est conclu pour une période de 4 ans à compter du 1er janvier 2022 à 0 heure, et expirera le 31 décembre 2025 à 24 heures. Il est assorti, pour chacun des lots et pour chacune des parties contractantes, d'une faculté de résiliation annuelle moyennant le respect d'un délai de préavis de 6 mois, dans les conditions fixées au Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP).

Description de ces options :

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier au titulaire du marché, en application de l'article R2122-7 du Code de la Commande Publique, des marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui lui sont confiées au titre du présent marché dans le cadre d'une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence.

La durée pendant laquelle les nouveaux marchés de services peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du présent marché.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics : Non

Des variantes seront prises en considération : Non

L'avis implique un marché public.

Division en lots : Oui

Il convient de soumettre des offres pour : un ou plusieurs lots .

Durée du marché ou délai d'exécution

A compter du : 01 janvier 2022. Jusqu'au : 31 décembre 2025.

Conditions de délai

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**Jeudi 30 septembre 2021 - 12:00****Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre****Durée en jours : 90 (à compter de la date limite de réception des offres).****Conditions relatives au marché****Cautionnement et garanties exigés :**

Il n'est pas exigé de cautionnement de garantie.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Le Budget du SICTIAM financera les dépenses afférentes au marché. Aucune demande de subvention n'a été effectuée auprès d'organismes extérieurs. Le délai maximum de paiement est de 30 jours à compter de la réception par le SICTIAM de la demande du titulaire.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises.
La forme juridique des groupements d'opérateurs pourra être le groupement conjoint.**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française**

Français.

Unité monétaire utilisée : Euro.**L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Non****Conditions de participation****Critères de sélection des candidatures :**

Les candidatures seront examinées au regard des capacités professionnelles, techniques et financières.

Situation juridique - références requises :

La liste des documents à fournir est indiquée dans le règlement de la consultation.

Capacité économique et financière**Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :**

La liste des documents à fournir est indiquée dans le règlement de la consultation.

Capacité technique**Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :**

La liste des documents à fournir est indiquée dans le règlement de la consultation.

Conditions propres aux marchés de services**La prestation est réservée à une profession particulière : Non****Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : Non****Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat****Autre justificatif / Commentaire :****Commentaire :**

La liste des documents à fournir est indiquée dans le règlement de la consultation.

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Une enchère électronique sera effectuée : Non**Autres renseignements****Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice**

2021-AFF-07

Renseignements complémentaires :Les offres sont transmises en une seule fois. Si plusieurs offres sont adressées ou transmises successivement par un même candidat, seule la dernière reçue dans le délai fixé pour la remise des offres sera ouverte.
Après examen des offres remises, l'acheteur se réserve la possibilité d'engager des négociations avec les opérateurs économiques sur

la base des offres, même irrégulières ou inacceptables, sur tous les éléments de l'offre technique et commerciale sans modifier substantiellement les caractéristiques et les conditions d'exécution du contrat. Les autres modalités de négociation sont indiquées dans le règlement de la consultation.

Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Nice 33, boulevard Franck-Pilatte BP 4179 06359 Nice Cedex 4 FRANCE. Tél. +33 492041313. E-mail : greffe.ta-nice@juradm.fr. Fax +33 493557831. URL : <http://nice-tribunal-administratif.fr>.

Organe chargé des procédures de médiation

Comité interrégional de règlement amiable Place Félix-Baret CS 80001 13282 MARSEILLE Cedex 06 FRANCE. Tél. +33 048435455. E-mail : catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr. URL : <https://www.economie.gouv.fr/daj/reglement-amiable-des-litiges>.

Introduction des recours

La procédure du référé précontractuel prévue aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative peut être mise en œuvre avant la signature du contrat. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-14 du Code de justice administrative peut être également mise en œuvre après la signature du contrat sauf introduction préalable d'un référé pré-contractuel. Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, req.no358994 ; article L.521-1 du Code de justice administrative).

Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

SICTIAM (06) Business Pôle 2 1047 route des Dolines - CS70257 , 06905 Sophia Antipolis Cedex, FRANCE. Tél. +33 492968080. E-mail : marches@sictiam.fr. URL : <http://www.marches-securises.fr>.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

SICTIAM (06) Business Pôle 2 1047 route des Dolines - CS70257 , à l'attention de Monsieur Le Président , 06905 Sophia Antipolis Cedex, FRANCE. Tél. +33 492968080. E-mail : marches@sictiam.fr. URL : <http://marches-securises.fr>.

Informations sur les lots

LOT N° 1 : ASSURANCE CONTRE LES CYBER RISQUES

Description succincte :

Les spécifications techniques ainsi que les informations relatives aux garanties pour le lot 1 sont décrites dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) du lot 1.

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

66510000

Quantité ou étendue

Coût estimé hors TVA : 60000euros

Indications quant à une autre durée du marché ou une autre date de commencement/d'achèvement

A compter du : 01 janvier 2022. Jusqu'au : 31 décembre 2025.

Informations complémentaires sur les lots :

Le marché est conclu pour une période de 4 ans à compter du 1er janvier 2022 à 0 heure, et expirera le 31 décembre 2025 à 24 heures.

Il est assorti, pour chacune des parties contractantes, d'une faculté de résiliation annuelle moyennant le respect d'un délai de préavis de 6 mois, dans les conditions fixées au Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP).

LOT N° 2 : ASSURANCE DE LA FLOTTE AUTOMOBILE

Description succincte :

Les spécifications techniques ainsi que les informations relatives aux garanties pour le lot 2 sont décrites dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) du lot 2.

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

66510000

Quantité ou étendue

Coût estimé hors TVA : 50000euros

Indications quant à une autre durée du marché ou une autre date de commencement/d'achèvement

A compter du : 01 janvier 2022. Jusqu'au : 31 décembre 2025.

Informations complémentaires sur les lots :

Le marché est conclu pour une période de 4 ans à compter du 1er janvier 2022 à 0 heure, et expirera le 31 décembre 2025 à 24 heures.

Il est assorti, pour chacune des parties contractantes, d'une faculté de résiliation annuelle moyennant le respect d'un délai de préavis de 6 mois, dans les conditions fixées au Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP).

Date d'envoi du présent avis

30 août 2021